

avait-il dit, ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il avait même pris la peine de déclarer que son royaume s'exerce en ce monde, mais qu'il n'est pas de ce monde. — Non ! Du divin roi procède tout pouvoir ; toutes les sociétés lui doivent l'existence ; les chefs de ce monde ne sont ici-bas que ses mandataires : ils règnent par lui, par lui ils administrent la justice. Mais il n'a que faire de leurs royaumes. " Que crains-tu, Hérode, chante l'Eglise aux fêtes de l'Epiphanie, que crains-tu d'un Dieu qui vient régner ? Il ne ravi pas les sceptres mortels, celui qui donne les royaumes célestes. "

Jésus-Christ ne demande qu'une chose aux sociétés publiques et à ceux qui les gouvernent. Ce n'est pas de renoncer à leur propre indépendance dans l'ordre temporel : c'est uniquement d'entrer dans son royaume spirituel, de le défendre, de le protéger. — L'Eglise est ce royaume spirituel. Pas plus que son divin chef, elle ne brigue la puissance et n'obéit à l'ambition. Elle désire uniquement sauvegarder parmi les hommes l'exercice de la vertu, et assurer par ce moyen leur salut éternel. Mais pour cela, il faut qu'elle soit libre et que ses lois soient respectées ; car elle est une société parfaite, divinement investie du pouvoir de faire des lois.

Au lieu donc de bâtir sur le sable, que les gouvernements aient la sagesse de s'appuyer sur Jésus-Christ, pierre angulaire de tout édifice qui veut rester debout. Le salut n'en est aucun autre. Nous verrons alors revivre ces temps où la philosophie de l'Evangile gouvernait les Etats ; où la société civile donna des fruits supérieurs à toute attente, et dont la mémoire subsistera à jamais malgré tous les artifices des adversaires. Alors